

« Elle entendait des voix. »

*Cette voix me disait, deux ou trois fois la semaine,
qu'il fallait que moi, Jeanne, je m'en aille et que je vienne en France
et que mon père ne sache rien de mon départ.*

Jeanne, *Procès de Condamnation*, 1431

Jeanne explique son départ de Domrémy et sa « mission » de se rendre auprès du dauphin Charles par un ordre reçu d'une voix de Dieu. Elle ajoute que saint Michel, sainte Catherine et sainte Marguerite lui ont parlé de la part de Dieu et qu'elle doit sauver la France des mains des envahisseurs anglais. Mais comment comprendre l'intervention des « voix » de Jeanne ? Ces voix venaient-elles de Dieu ou des hommes ? Jeanne était-elle une affabulatrice ?

Au cours des siècles, de nombreux historiens se sont posé la question. Les réponses sont parfois surprenantes, comme celle de cette Américaine qui explique très sérieusement les « hallucinations » de Jeanne par sa consommation trop importante de lait de brebis...

Une autre explication fonde les voix et visions de Jeanne sur les sentiments incestueux qu'elle entretenait non seulement avec son père, mais aussi avec ses frères.

Pour d'autres auteurs encore, les voix de Jeanne incarnaient des personnes réelles déguisées en saintes. Cette mascarade aurait été montée sur les suggestions de Yolande d'Aragon, belle-mère de Charles VII, qui aurait chargé Colette de Corbie d'instruire Jeanne de la « grande pitié (pauvreté) qui régnait au royaume de France. » Elle affirmait que Jeanne seule pouvait sauver le roi, elle qui de plus était la fille adulté-

rine d'Isabeau de Bavière ! Cette machination se serait déroulée dans un espace baigné d'une grande lumière. Colette remet à Jeanne une bague et des lettres attestant sa nouvelle identité. Mais, étant très occupée par ailleurs, elle confie le soin de se déguiser à Bertrand de Poulengy, à Jean de Metz – tous deux compagnons de Jeanne depuis Vaucouleurs –, les dames de Bourlémont – femme et filles du seigneur du lieu – étant mises dans la confiance. Pour mener à bien leur mission, tous doivent se travestir en Archange Gabriel, saint Michel, sainte Catherine ou sainte Marguerite.

Comment laisser un tel rôle à Colette de Corbie ? Comment aurait-elle pu se livrer à une telle mascarade, elle qui avait fondé de nombreux monastères de Clarisses, où l'on observait la stricte règle de pauvreté, elle qui était aussi intervenue comme émissaire entre les princes et l'épiscopat pour les questions de schismes. Quant à faire de Jeanne un instrument au service de Yolande d'Aragon, c'est méconnaître qu'au moment de la naissance de Jeanne cette princesse était toute dévouée à la cause des Bourguignons, que sa fille n'avait pas encore épousé Charles, que de 1419 à 1422 elle se trouvait dans ses domaines de Provence. De plus en 1423 elle signera une trêve personnelle avec le roi d'Angleterre afin que ses domaines en Anjou soient épargnés. Par la suite, Yolande prendra une place grandissante à la cour et interviendra au moment du départ de l'armée pour Orléans en finançant le convoi de vivres pour la ville assiégée.

Quant à l'idée que Jeanne a été manipulée par les hommes d'Église, elle naît au XVIII^e siècle avec Voltaire et est reprise entre autres par Anatole France qui veut s'élever contre les superstitions « moyenâgeuses ».

Mais, aux yeux de ses contemporains, Jeanne n'est pas folle. Tous les témoins de l'enfance de Jeanne au

Procès en Nullité sont unanimes pour dire qu'elle était saine d'esprit, pleine de vie, mais aussi qu'elle était une enfant sage faisant « tout volontiers ». Ils la dépeignent comme une enfant et une jeune fille certes pieuse, mais non bigote. Leur Jeannette est généreuse et tournée vers les autres, bien intégrée dans la vie de village. Elle savait ainsi s'amuser avec les autres jeunes, elle allait chanter, danser, comme à la fête de *Laetare*, ou jour des Fontaines, qui était célébrée le quatrième dimanche de carême.

Jeanne elle-même parle de « ses voix » au Procès de Condamnation : « Quand j'eus l'âge de 13 ans, j'ai eu une voix de Dieu pour m'aider à me gouverner. Et la première fois j'eus grande peur. Et vint cette voix, environ l'heure de midi, au temps de l'été, dans le jardin de mon père ; je n'avais pas jeûné la veille. J'ai entendu la voix du côté droit, vers l'église ; et rarement je l'entends sans clarté. » Jeanne explique à ses juges de Rouen : « Saint Michel quand il est venu à moi m'a dit que sainte Catherine et sainte Marguerite viendraient à moi et que j'agisse par leurs conseils. »

Jean Beaupère l'interroge : « Voyez-vous saint Michel et les anges agir corporellement et réellement ? »

Jeanne : « Je les vois de mes yeux corporels aussi bien que je vous vois. »

Il demande encore : « Est-ce sainte Catherine et sainte Marguerite avec lesquelles vous parlez ? »

Jeanne : « Je vous l'ai dit que ce sont sainte Catherine et sainte Marguerite. » Elle ajoute afin de clore la discussion : « Croyez-moi si vous voulez. »

Ces trois saints font partie de la vie quotidienne de Jeanne, qui voit constamment leurs représentations dans les églises où elle va prier. Saint Michel, le premier d'entre eux, est très présent en Lorraine, où l'abbaye bénédictine de « Saint-Mihiel », fondée au VII^e siècle, exerçait une grande influence. Jeanne

devait savoir que, comme la ville de Vaucouleurs toute proche et comme celle de Tournai plus au nord, le Mont Saint-Michel résistait « toujours et encore » à l'envahisseur anglais. Le culte de l'archange, plus généralement, était très populaire en France.

Pour Jeanne, saint Michel est celui qui donne de bons conseils pour conduire sa vie en bonne chrétienne : « bon conseil, bon confort et bonne doctrine », dit-elle. Il lui annonce également la venue de sainte Catherine et sainte Marguerite, qui seront auprès d'elle pour guider sa vie de tous les jours. Ces deux saintes sont très souvent représentées par des statues en Lorraine, comme dans l'église de Maxey-sur-Meuse où Jeanne pouvait prier devant la représentation de sainte Catherine, ou à Domrémy qui abritait la statue de Marguerite. *La Légende Dorée*, recueil de vies des saints rédigé par Jacques de Voragine vers 1260, précise que sainte Marguerite, pour échapper à un mariage convenu, se réfugia dans un couvent où elle prit le nom de Pélage après avoir coupé ses cheveux et s'être habillée en homme.

Il faut se faire à l'idée que l'explication des voix de Jeanne est un sujet qui demeure un mystère. Pour le croyant, la question peut ne pas se poser car Jeanne est une sainte. Mais constater le bon sens et le réalisme dont elle fait preuve au cours de sa vie interdit de faire de Jeanne une « hystérique ». Tant lors des combats que du Procès de Condamnation face à des docteurs chevronnés, elle répond avec beaucoup de perspicacité et ne laisse ainsi pas douter de sa bonne santé mentale. L'illustre une telle réponse pleine de simplicité qui a confondu ses juges et les a fait changer de sujet :

« Savez-vous si vous êtes en la grâce de Dieu ? »

« Si je n'y suis Dieu m'y mette, si j'y suis Dieu m'y garde. »